

**Bulletin n° 2020-18**

**RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS**

**Avis important à  
tous les élus et les directeurs généraux**

**Rétablissement sécuritaire des services :  
Plan provisoire pour la phase 3**

Le 11 juin, le gouvernement du Manitoba a rendu public un plan provisoire pour la phase 3 de son plan de rétablissement sécuritaire des services dans la province. Les détails de ce plan provisoire et les communiqués connexes se trouvent aux liens suivants :

[www.manitoba.ca/covid19/restoring/index.fr.html](http://www.manitoba.ca/covid19/restoring/index.fr.html)  
[news.gov.mb.ca/news/index.fr.html?item=48437&posted=2020-06-11](http://news.gov.mb.ca/news/index.fr.html?item=48437&posted=2020-06-11)

**Faites-nous part de vos commentaires**

Les Manitobains peuvent fournir leurs commentaires concernant le plan provisoire en se rendant à la page du site Web ParticipationMB portant sur la phase 3 ([participationmb.ca](http://participationmb.ca)) et en répondant au sondage qui s'y trouve.

Toutes les municipalités sont encouragées à participer dès que possible pour que nous puissions tenir compte de leurs commentaires.

Relations avec les municipalités Manitoba  
800, avenue Portage, bureau 508, Winnipeg (Manitoba) R3G 0N4